

Après son spectacle l'association "Dis-moi" a besoin de vous



LIEN SOCIAL

07/11/2024

Pour continuer son action dont on a pu voir une illustration dans le spectacle donné le 18 octobre (Journée de refus de la misère) l'association « Dis-moi », dans laquelle le Secours Catholique est un partenaire très actif, a besoin de vos dons.

Le spectacle de l'association Dis-moi est l'aboutissement du travail annuel des divers ateliers artistiques.

On perçoit dans le spectacle lui-même toute la fraternité qui irrigue ces ateliers au fil des jours.

Ce vendredi l'auditorium de l'*Atelier des Arts* est plein à craquer, on met même quelques chaises au premier rang.

Sans décorum particulier ni accueil pompeux, l'évêque s'assoit discrètement sur une de ces chaises.

Chaque scène est ponctuée d'applaudissements généreux, jusqu'à l'explosion de joie et dans la salle quand tous les acteurs sont réunis sur scène.

L'association lance une campagne de dons pour lui permettre de financer la pérennité des ateliers et des activités de l'association dont la situation est fragile.

Elle est reconnue d'intérêt général, ce qui permet de délivrer des reçus fiscaux (ouvrant droit à une réduction d'impôts de 66% de la somme versée) aux personnes et/ou entreprises qui feront des dons !

Par exemple, si vous êtes imposable, un don de 100€ vous permettra de déduire 66€ directement du montant de vos impôts.

Vous pouvez donner une fois, ou bien tel un fil rouge, dans le soutien de DIS-MOI, un petite somme chaque mois, par virement bancaire ou prélèvement..

Tous les dons sont un véritable soutien!

Pour soutenir cliquez ci-dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/dis-moi-la-culture-c-est-vivre/formulaires/1>

<https://hauteloire.secours-catholique.org/notre-actualite/le-spectacle-de-l-association-dis-moi-fraternite-et-enthousiasme>